



La commune de Corsier offre à ses habitant-es des places de cinéma pour

## CINÉMARGAND

*L'Épicentre – Chemin de Mancy 61 – 1245 Collonge-Bellerive*

2 places maximum par mois et par ménage.

---

### Programme

Le programme et les horaires sont disponibles sur le site [www.epicentre.ch](http://www.epicentre.ch).

### Inscription

Veuillez adresser un courriel à [reservation@corsier.ch](mailto:reservation@corsier.ch) en précisant les informations suivantes :

- Le nombre de places souhaitées (2 maximum) ;
- Les noms et prénoms des bénéficiaires ainsi que l'adresse de leur ménage.

Les places sont valables pour la séance de votre choix.

Les personnes n'ayant pas accès à une boîte mail peuvent effectuer leur demande directement auprès de la Mairie.

### Confirmation

- Délai de réponse : une confirmation par courriel sera envoyée sous 2 jours ouvrables.

### Modalités de retrait

- Une pièce d'identité devra être présentée lors du retrait des places à la Mairie ;
- Délai de retrait : 5 jours ouvrables à partir de la confirmation. Passé ce délai, les places seront réattribuées ;
- Les places doivent être retirées par le bénéficiaire ayant effectué la demande. Une tierce personne majeure peut toutefois les retirer sur présentation d'une procuration écrite ainsi de sa propre pièce d'identité ;
- Aucun envoi de billets par voie postale ne sera effectué.

### À savoir

- Aucune réservation préalable n'est nécessaire auprès du Cinémargand ;
- Les places sont limitées et destinées à un usage personnel. Toute revente est interdite ;
- La Commune ne peut être tenue responsable des éventuelles modifications de programme ou d'horaires décidées par l'organisateur.